DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net
MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 juin 2021

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4151-2021.
Cause tarifaire 2021-2022 d'Énergir.
Demande de renseignement no. 1 à Énergir par l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à Énergir par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j.
c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4151-2021 – CAUSE TARIFAIRE 2021-2022 D'ÉNERGIR

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1
À ÉNERGIR

PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)

TABLE DES MATIÈRES

A. CERTAINES ERREURS POSSIBLES DE CONCORDANCE ET AJUSTEMENTS QUANT À L'OFFRE ET À LA DEMANDE GAZIÈRE, PIÈCE B-0031, ÉNERGIR-H, DOC. 1 RÉVISÉ ET PIÈCE B-0011, ÉNERGIR-H, DOC. 4 2

B. LES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR ÉNERGIR POUR 2021-2022 AU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) 2021-2022, PIÈCE B-0016, ÉNERGIR-J, DOC. 2 13

C. LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIE PLUS POLLUANTE (CASEP), PIÈCE B-0015, ÉNERGIR-J, DOC. 1 15

D. LE REVENU REQUIS, PIÈCE B-0060, ÉNERGIR-N, DOC. 1 ET SUIV. ET LA STRATÉGIE TARIFAIRE LIÉE À SES AJUSTEMENTS PROPOSÉS, PIÈCE B-0029, ÉNERGIR-G, DOC. 1 16

A. APPROVISIONNEMENTS, PIÈCE B-0031, ÉNERGIR-H, DOC. 1 RÉVISÉ ET PIÈCE B-0011, ÉNERGIR-H, DOC. 4 ET PIÈCE B-0020, ÉNERGIR-H, DOC. 5

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1

Références :

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4119-2020, Pièce B-0005, Énergir-H, Doc. 1, page 14, Graphique 3. Le graphique 3 d'Énergir montre une croissance prévue de la demande de gaz naturel aux États-Unis 92,5 Bcf/jour (2019) à 102,4 Bcf/jour (2025), ce qui représente une augmentation annuelle d'environ 2%.

Graphique 3

Répartition de la demande de gaz naturel aux États-Unis entre 2019 et 2025
(Bcf/jour)

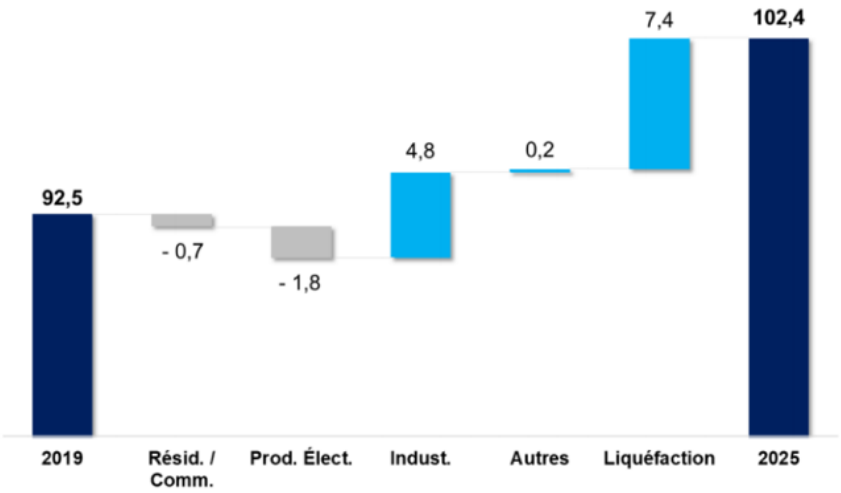

Source: EIA, Annual Energy Outlook, janvier 2020

ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, **Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé**, page 15, Graphique 4. Le graphique 4 d'Énergir montre une décroissance prévue de la demande de gaz naturel aux États-Unis 90,22 Bcf/jour (2019) à 89,87 Bcf/jour (2020), ce qui représente une diminution d'environ 0.4%.

Graphique 4

Répartition de la croissance de la demande de gaz naturel aux États-Unis en 2020
(Bcf/jour)

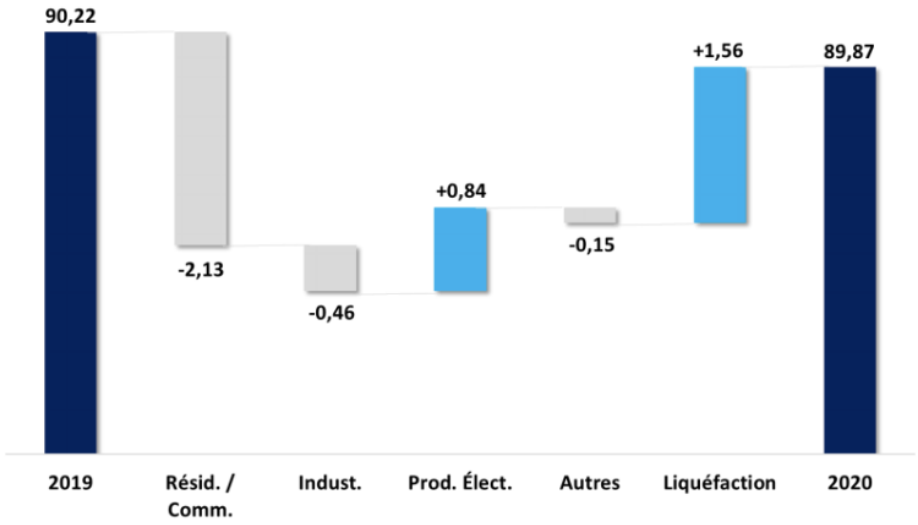

Source : Short Term Outlook, février 2021

Demande(s) :

1.1.1 Veuillez expliquer pourquoi la donnée sur la demande de gaz naturel aux États-Unis pour l'année 2019 dans la référence (i) (92,5 Bcf) n'est pas le même que celle présentée dans la référence (ii) (90,22 Bcf).

1.1.2 Veuillez indiquer quelles prévisions devront être corrigées s'il avère que la donnée sur la demande de gaz naturel aux États-Unis pour l'année 2019 n'est pas exacte dans la référence (ii).

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2

Références :

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé , page 17, Graphique 6. Le graphique 6 d'Énergir montre une croissance prévue de la demande de gaz naturel aux États-Unis 90,19 Bcf/jour (2020) à 97,15 Bcf/jour (2026), ce qui représente une augmentation annuelle d'environ 1.3%.

Graphique 6

Répartition de la croissance de la demande de gaz naturel aux États-Unis entre 2020 et 2026
(Bcf/jour)

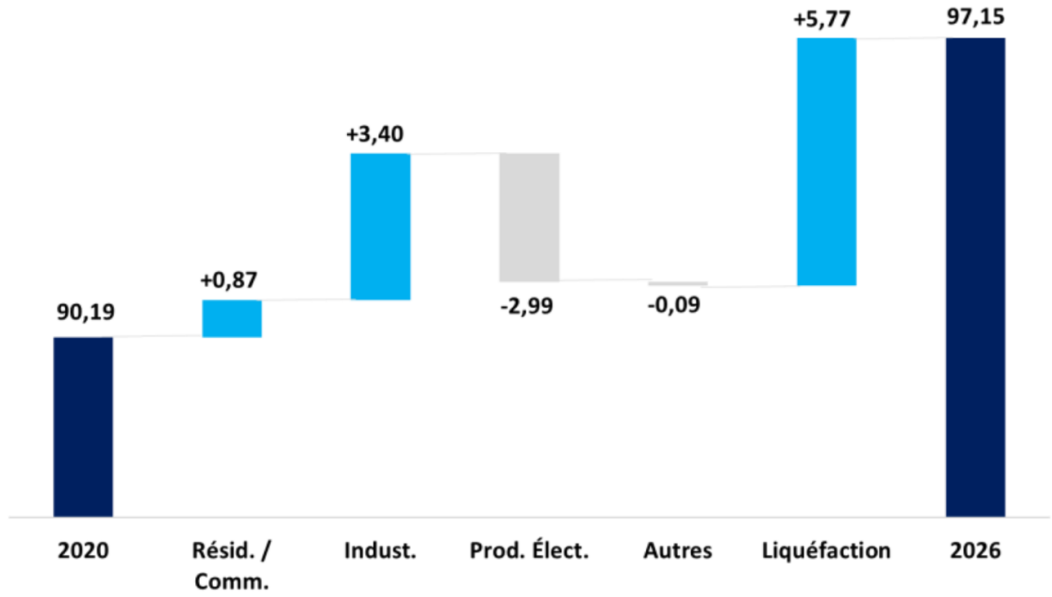

Source : EIA, Annual Energy Outlook 2021

ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé , page 15, Graphique 4. Le graphique 4 d'Énergir montre une croissance prévue de la demande de gaz naturel aux États-Unis 90,22 Bcf / jour (2019) à 89,87 Bcf / jour (2020), ce qui représente une diminution d'environ 0.4%.

Graphique 4

Répartition de la croissance de la demande de gaz naturel aux États-Unis en 2020
(Bcf/jour)

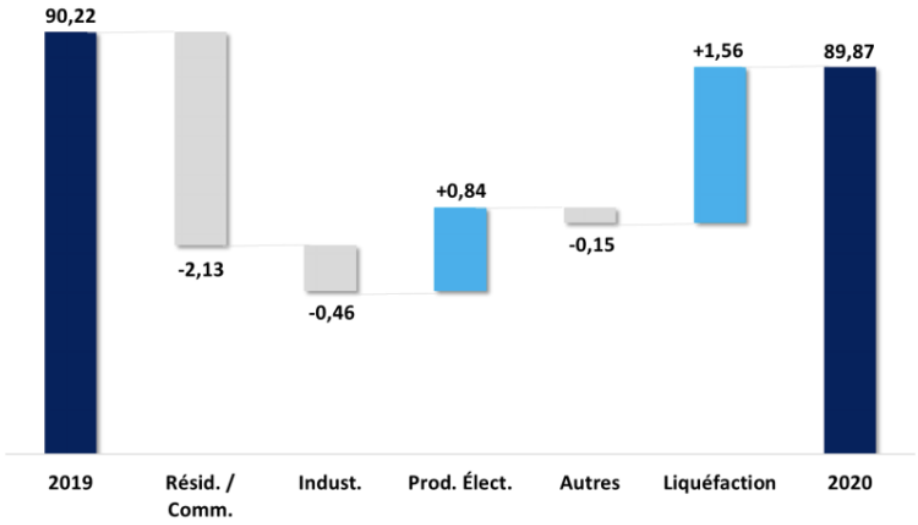

Source : Short Term Outlook, février 2021

Demande(s) :

1.2.1 Veuillez expliquer pourquoi la donnée sur la demande de gaz naturel aux États-Unis pour l'année 2020 dans la référence (i) (90,19 Bcf) n'est pas le même que celle présentée dans la référence (ii) pour la même année (89,87 Bcf).

1.2.2 Veuillez indiquer quelles prévisions devront être corrigées s'il avère que la donnée sur la demande de gaz naturel aux États-Unis pour l'année 2020 n'est pas exacte dans la référence (ii).

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3

Références :

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, **Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé**, page 17, Graphique 7.

Graphique 7

Entreposage de gaz naturel aux États-Unis

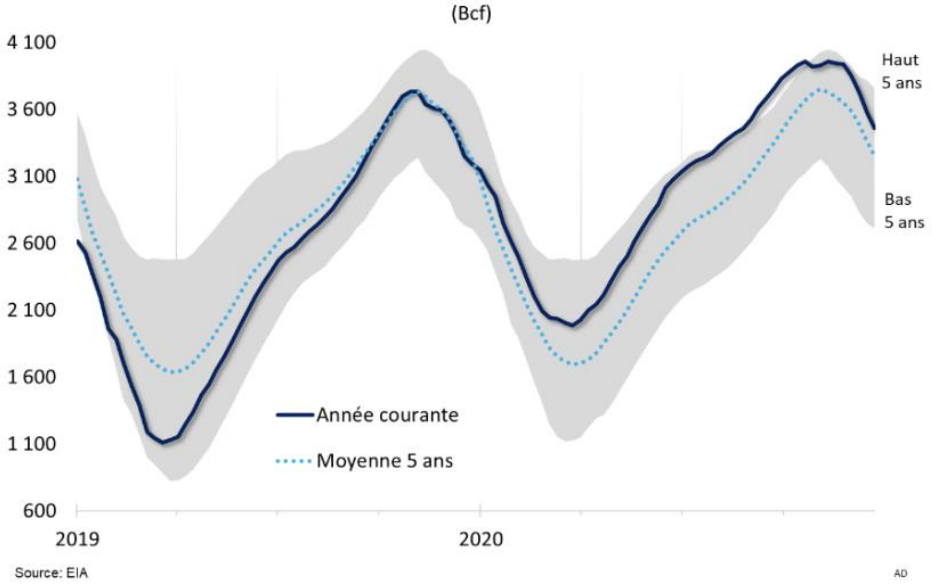

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, **Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé**, page 23, Graphique 11.

Graphique 11

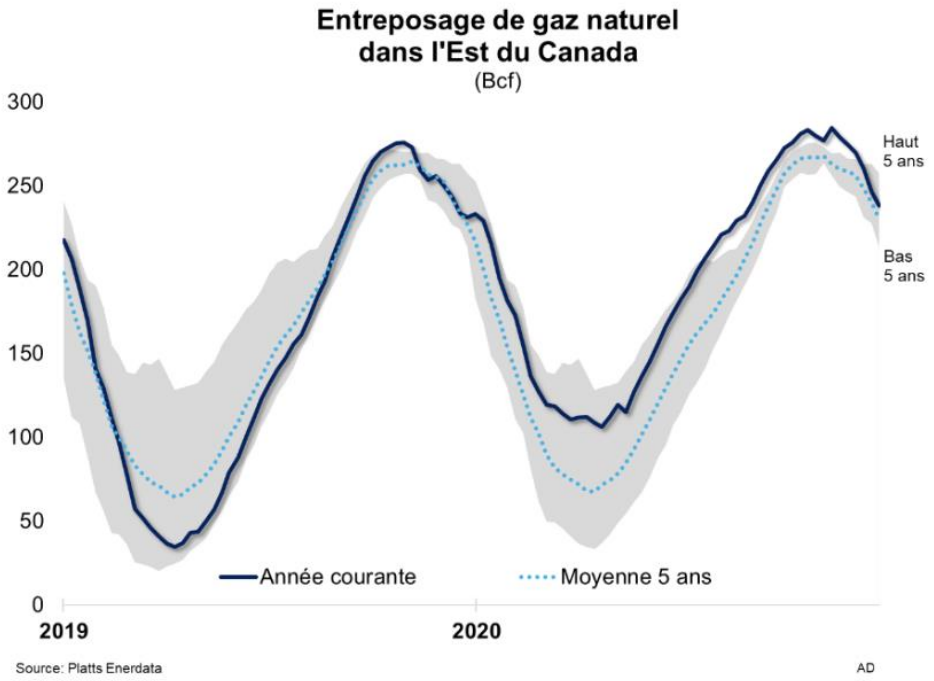

Demande(s) :

1.3.1 Dans ces sites d'entreposage aux références i) et ii) et qui sont presqu'à pleine capacité, est-ce que vous disposez de données sur le nombre et la localisation de projets d'entreposages qui prévoient augmenter leur capacité ? Si oui, veuillez les fournir.

1.3.2 Si oui, est-ce que vous disposez de chiffres sur les coûts de CAPEX et d'OPEX de ces projets d'expansion ? Si oui, veuillez les fournir.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4

Références :

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, **Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé**, page 30, Tableau 3.

Tableau 3

Hypothèses économiques

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Croissance du PIB québécois (%)	4,86	1,75	1,41	1,28
Taux d'inflation québécois (%)	1,99	1,92	1,97	1,97
Taux de change ($US/$CAN)	0,79	0,79	0,79	0,79

Sources des prévisions :

PIB Québec 2021-2022	Moyenne de prévisions : Desjardins (jan.21) Conference Board du Canada (jan.21) Banque TD (déc.20) Banque Nationale (jan.21) BMO (jan.21) Banque Scotia (jan.21) Banque Royale (déc.20).
PIB Québec 2022-2023 à 2024-2025	Moyenne de prévisions : Desjardins (jan.21) Conference Board du Canada (jan.21).
Inflation Québec 2021-2022	Moyenne de prévisions : Desjardins (jan.21) Conference Board du Canada (jan.21) Banque Nationale (jan.21) BMO (jan.21) Banque Royale (déc.20).
Inflation Québec 2022-2023 à 2024-2025	Moyenne de prévisions : Desjardins (déc.19) Conference Board du Canada (jan.20).
Taux de change 2021-2022 à 2023-2025	TD Securities – valeur des « Futures », en date du 13 janvier 2021.

ii) **Chris GILES, James POLITI, Martin ARNOLD et Robin HARDING, Why central bankers no longer agree how to handle inflation, Financial Time, 2 June 2, 2021**:

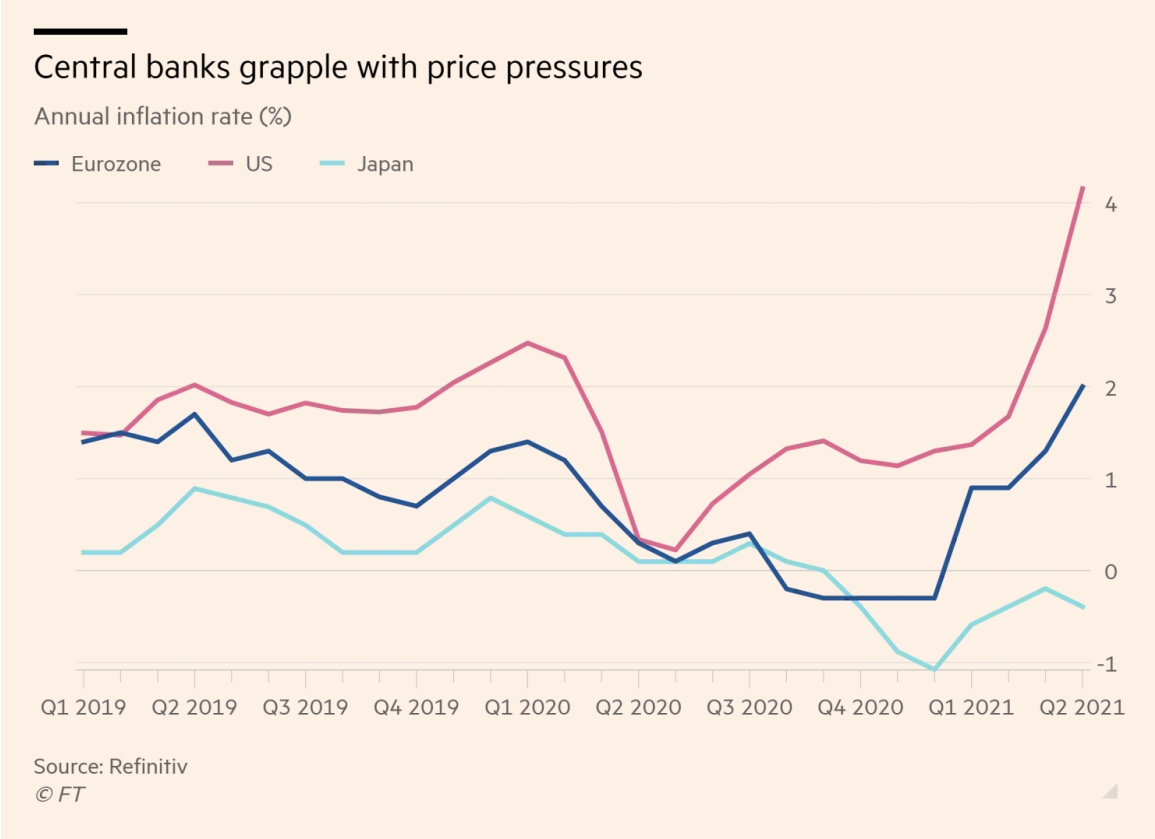

Demande(s) :

1.4.1 Dû à la reprise, les derniers mois semblent indiquer une pression inflationniste beaucoup plus importante que prévue dans la revue présentée dans la référence i). Est-ce que vous disposez d'une mise à jour de ces références ? Si oui, veuillez la fournir.

1.4.2 Est-ce qu'un enlignement de vos prévisions sur l'inflation américaine présenté à la référence (ii) ne serait pas souhaitable ? Si oui, veuillez présenter cet ajustement.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5

Références :

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0031, Énergir-H, Doc. 1 Révisé, page 31, Tableau 4.

Tableau 4

Marché financier - Moyenne en date du 13 janvier 2021 Prix du gaz naturel - $CAN/Gj					
	2020-2021	**2021-2022**	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**
AECO	2,58 $	2,48 $	2,23 $	2,16 $	2,27 $
Empress	2,67 $	2,62 $	2,41 $	2,35 $	2,41 $
Dawn	3,03 $	3,17 $	2,95 $	2,96 $	3,03 $
Nymex - Henry Hub	3,30 $	3,33 $	3,08 $	3,05 $	3,09 $

Source : TD Securities

ii) **Ryan DEZEMBER**, The Natural-Gas Glut has evaporated, Driving Prices Higher, Wall Street Journal, 20 juin 2021:

Natural-gas futures ended Friday at $3.215 per million British thermal units, up 96% from a year ago and the highest price headed into summer since 2017. Futures traded even higher—and regional spot prices jumped—when triple-digit temperatures baked the Southwest earlier this month. Analysts expect prices to be even higher later in the year when it is time to fire up furnaces. […]

If higher prices persist, Americans can expect bigger utility bills. ***The work-from-home class could feel a pinch. The pandemic shifted energy costs from employers to employees, who have heated and cooled home offices and run electronics when they would normally be away at work****.*

Besides being burned to generate electricity and for hot showers and cooking, natural gas ***is consumed in large volumes to make plastic, fertilizer, steel and cement. Monetary-policy makers don't consider energy prices when gauging inflation because they are so volatile****.* ***Yet climbing gas prices are adding to the costs of producing manufactured goods at a time when investors are on edge about the potential for runaway inflation.***

Demande(s) :

1.5.1 Dû à la reprise, les derniers mois semble indiquer une pression inflationniste beaucoup plus importante que prévue sur les « Futures » qu'indiqué dans la référence i). Est-ce que vous disposez d'une mise à jour de ces références ? Si oui la fournir.

1.5.2 Veuillez, au besoin, ajuster vos prévisions en conséquence de cet ajustement.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-6

Référence : ÉNERGIR, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0033, Énergir-H, Document 4, page 1, Prévision d'approvisionnement et de distribution de GNR – 2022 à 2025 :

PRÉVISION D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DE GNR - 2022 À 2025

	DT 2021-2022		DT 2022-2023		DT 2023-2024		DT 2024-2025	
Règlement	**Volumes (10^3m^3)**		**Volumes (10^3m^3)**		**Volumes (10^3m^3)**		**Volumes (10^3m^3)**	
Volumes de base		5 992 250		5 924 025		5 997 904		6 086 601
% règlement		1%		1%		2%		2%
Volumes exigibles		**59 923**		**59 240**		**119 958**		**121 732**
Approvisionnement[1]	**Nombre de contrats**	**Volumes (10^3m^3)**	**Nombre de contrats**	**Volumes (10^3m^3)**	**Nombre de contrats**	**Volumes (10^3m^3)**	**Nombre de contrats**	**Volumes (10^3m^3)**
Achat direct territoire	-	-	-	3 607	-	3 607	-	3 607
Achat direct hors territoire	-	2	-	2	-	2	-	2
Gaz de réseau GNR en territoire approuvé[2]	6	27 300	6	31 000	6	31 000	6	33 000
Gaz de réseau GNR en territoire non approuvé[3]	2	4 300	4	8 075	16	49 989	17	87 916
Gaz de réseau GNR hors territoire approuvé[2]	2	2 440	-	-	-	-	-	-
Gaz de réseau GNR hors territoire non approuvé[3]	2	32 549	4	56 425	4	56 425	4	87 257
Total volumes	**12**	**66 590**	**14**	**99 108**	**26**	**141 022**	**27**	**211 782**
Coûts gaz de réseau GNR	**Nombre de contrats**	**Coûts**	**Nombre de contrats**	**Coûts**	**Nombre de contrats**	**Coûts**	**Nombre de contrats**	**Coûts**
Prix moyen contrats approuvés (¢/m³)		*56,61*		*58,39*		*59,48*		*59,21*
Coûts contrats approuvés (000 $)	8	16 836	6	18 101	6	18 440	6	19 539
Prix moyen contrats non approuvés (¢/m³)		*55,99*		*61,35*		*65,00*		*63,66*
Coûts contrats non approuvés (000 $)	4	20 632	8	39 573	20	69 168	21	111 511
Total coûts gaz de réseau GNR ($)	**12**	**37 468**	**14**	**57 674**	**26**	**87 608**	**27**	**131 050**
Consommation de GNR	**Nombre de clients**	**Volumes (10^3m^3)**	**Nombre de clients**	**Volumes (10^3m^3)**	**Nombre de clients**	**Volumes (10^3m^3)**	**Nombre de clients**	**Volumes (10^3m^3)**
Achat direct territoire	-	-	110	3 607	110	3 607	110	3 607
Achat direct hors territoire	1	2	1	2	1	2	1	2
Gaz de réseau GNR	999	66 588	1 931	95 499	3 000	137 413	5 200	208 173
Total volumes vendus	**1 000**	**66 590**	**2 042**	**99 108**	**3 111**	**141 022**	**5 311**	**211 782**
Volumes vendus - Volumes exigibles[4]		**6 667**		**39 868**		**21 064**		**90 050**

Demande(s) :

1.6.1 Veuillez préciser si c'est volontairement que vous désirez soumettre ici à la Régie une preuve différente de celle que vous présentez au Dossier R-4008-2017 ou si, au contraire, il y a une erreur cléricale à la ligne *« Gaz de réseau GNR hors territoire non approuvé »* pour 2024-2025, soit les 4 contrats pour 87 257 10^3 m^3 ?

1.6.2 Selon votre réponse, veuillez soit corriger l'erreur cléricale, soit expliquer et justifier la différence par les références appropriées.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-7

Référence : ÉNERGIR, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0020, Énergir-H, Doc. 5, Entreposage auprès d'Intragaz.

Demande(s) :

1.7.1 Veuillez déposer le scénario de base des prévisions sur 25 ans de l'utilisation des nouvelles infrastructures d'Intragaz, en spécifiant vos hypothèses.

1.7.2 Veuillez déposer des scénarios favorable et défavorable basés sur un écart-type par rapport à la prévision de base, en élaborant qualitativement sur le risque.

1.7.3 Plus particulièrement, veuillez élaborer sur le risque que la prévision de base soit insuffisante (compte tenu de la croissance de la demande) et donc que les investissements d'Intragaz s'avèrent insuffisants à y répondre, nécessitant un autre accroissement de capacité ultérieur d'Intragaz pour éviter le recours à d'autres moyens de répondre à la demande d'équilibrage.

B. LES MODIFICATIONS PROPOSÉES PAR ÉNERGIR POUR 2021-2022 AU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ) 2021-2022, PIÈCE B-0016, ÉNERGIR-J, DOC. 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-8

Références :

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0016, Énergir-J, Document 2, page 10, Tableau 1 :

Tableau 1 : Budget 2021-2022 du PGEÉ[10]

Programme/volet	Budget demandé au dossier R-4043-2018 2021-2022 *			Ajustements proposés 2021-2022			Budget global du PGEÉ 2021-2022		
	Aides financières ($)	Dépenses d'exploitation ($)	Total ($)	Aides financières ($)	Dépenses d'exploitation ($)	Total ($)	Aides financières ($)	Dépenses d'exploitation ($)	Total ($)
Appareils efficaces - résidentiel (Sous-total)	1 191 250	266 688	1 457 938	-106 313	0	-106 313	1 084 938	266 688	1 351 626
Thermostats électroniques programmables	33 750	37 771	71 521	-33 750	-37 771	-71 521	0	0	0
Thermostats intelligents	205 000	57 357	262 357	108 000	37 771	145 771	313 000	95 128	408 128
Chaudières efficaces	562 500	57 187	619 687	0	0	0	562 500	57 187	619 687
Chauffe-eau sans réservoir à condensation	54 000	57 187	111 187	-17 250	0	-17 250	36 750	57 187	93 937
Combo à condensation - efficace standard	156 000	32 323	188 323	-32 813	0	-32 813	123 188	32 323	155 510
Combo à condensation - haute efficacité (projet pilote)	180 000	24 864	204 864	-130 500	0	-130 500	49 500	24 864	74 364
Soutien MFR (Sous-total)	95 761	103 132	198 893	0	0	0	95 761	103 132	198 893
Supplément ménages à faible revenu - résidentiel	4 295	50 116	54 411	0	0	0	4 295	50 116	54 411
Supplément ménages à faible revenu - CII	91 466	53 016	144 482	0	0	0	91 466	53 016	144 482
Appareils efficaces - affaires (Sous-total)	7 259 740	777 772	8 037 513	45 000	0	45 000	7 304 740	777 772	8 082 513
Chaudières à efficacité intermédiaire **	397 776	103 128	500 904	0	0	0	397 776	103 128	500 904
Thermostats intelligents - petits clients Affaires (projet pilote)	50 000	64 787	114 787	0	0	0	50 000	64 787	114 787
Chaudières à condensation	4 280 741	104 028	4 384 769	0	0	0	4 280 741	104 028	4 384 769
Chauffe-eau à condensation ***	1 178 136	102 828	1 280 964	0	0	0	1 178 136	102 828	1 280 964
Infrarouge	362 500	153 087	515 587	0	0	0	362 500	153 087	515 587
Hottes à débit variable	378 588	183 828	562 416	0	0	0	378 588	183 828	562 416
Aerothermes à condensation	612 000	66 087	678 087	45 000	0	45 000	657 000	66 087	723 087
Construction et rénovation efficaces (Sous-total)	5 264 967	791 532	6 056 499	215 062	0	215 062	5 480 029	791 532	6 271 560
Rénovation	980 832	321 207	1 302 039	193 282	0	193 282	1 174 114	321 207	1 495 321
Nouvelle construction efficace	4 284 135	470 325	4 754 460	21 780	0	21 780	4 305 915	470 325	4 776 240
Diagnostics et mise en œuvre efficaces (Sous-total)	10 309 740	1 421 631	11 731 371	3 298 154	0	3 298 154	13 607 894	1 421 631	15 029 525
Étude et implantation CII	2 951 564	432 421	3 383 985	335 236	0	335 236	3 286 800	432 421	3 719 221
Étude de faisabilité	468 271	179 366	647 637	0	0	0	468 271	179 366	647 637
Encouragement à l'implantation	2 483 293	253 055	2 736 348	335 236	0	335 236	2 818 529	253 055	3 071 584
Remise au point des systèmes mécaniques	797 761	180 266	978 027	81 532	0	81 532	879 293	180 266	1 059 559
Étude et implantation VGE	6 031 281	643 204	6 674 485	2 881 386	0	2 881 386	8 912 667	643 204	9 555 871
Étude de faisabilité	610 892	171 295	782 187	0	0	0	610 892	171 295	782 187
Encouragement à l'implantation (secteur industriel)	3 718 010	243 299	3 961 309	1 560 645	0	1 560 645	5 278 655	243 299	5 521 954
Encouragement à l'implantation (secteur institutionnel)	1 702 378	228 611	1 930 989	1 320 741	0	1 320 741	3 023 119	228 611	3 251 730
SGE industriel (pilote)	529 135	165 740	694 874	0	0	0	529 135	165 740	694 874
Énergie renouvelable (Sous-total)	2 401 216	104 384	2 505 600	0	0	0	1 977 472	104 384	2 505 600
Pré-Chauffage solaire - air pour le chauffage de l'espace	1 977 472	85 963	2 063 435	0	0	0	1 977 472	85 963	2 063 435
Pré-Chauffage solaire - procédés et eau (projet pilote)	423 744	18 421	442 165	0	0	0	423 744	18 421	442 165
Innovation efficace (Sous-total)	1 000 000	169 823	1 169 823	0	0	0	1 000 000	169 823	1 169 823
Innovation	1 000 000	169 823	1 169 823	0	0	0	1 000 000	169 823	1 169 823
Sensibilisation (Sous-total)	0	628 640	628 640	0	0	0	0	628 640	628 640
Sensibilisation Résidentiel	0	139 158	139 158	0	0	0	0	139 158	139 158
Sensibilisation CII	0	334 741	334 741	0	0	0	0	334 741	334 741
Sensibilisation VGE	0	154 741	154 741	0	0	0	0	154 741	154 741
TOTAL	27 522 674	4 263 603	31 786 277	3 451 903	0	3 451 903	30 974 577	4 263 603	35 238 180

* Les budgets prévus pour l'année 2020-2021 pour les programmes et volets du PGEÉ sont présentés à l'Annexe de la pièce C-Énergir-0037, R-4043-2018.
** Énergir ne dispose pas de l'information demandée par la Régie dans sa décision D-2019-088 (para. 137) compte tenu que les prévisions n'ont pas été établies en fonction des types d'appareils exigés par cette dernière.
*** Énergir ne dispose pas de l'information demandée par la Régie dans sa décision D-2019-088 (para. 138) compte tenu que les prévisions n'ont pas été établies en fonction des types d'appareils exigés par cette dernière.

ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0016, Énergir-J, Document 2, Section 7, page 30, lignes 17 à 20 :

> *Afin de mener à bien cet exercice, Énergir a utilisé son expertise interne en plus de retenir les services d'experts externes pour la réalisation, entre autres, de simulations énergétiques. Les résultats de ces travaux ont contribué au développement des informations présentées dans les sections 7.2 à 7.4.*

iii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0016, Énergir-J, Document 2, Section 7, page 37, Graphique 4:

Graphique 4: Effets de la réglementation et des ajustements proposés sur les budgets d'aide financière pour les mesures d'économies d'énergie du volet *Nouvelle construction efficace* (M$)

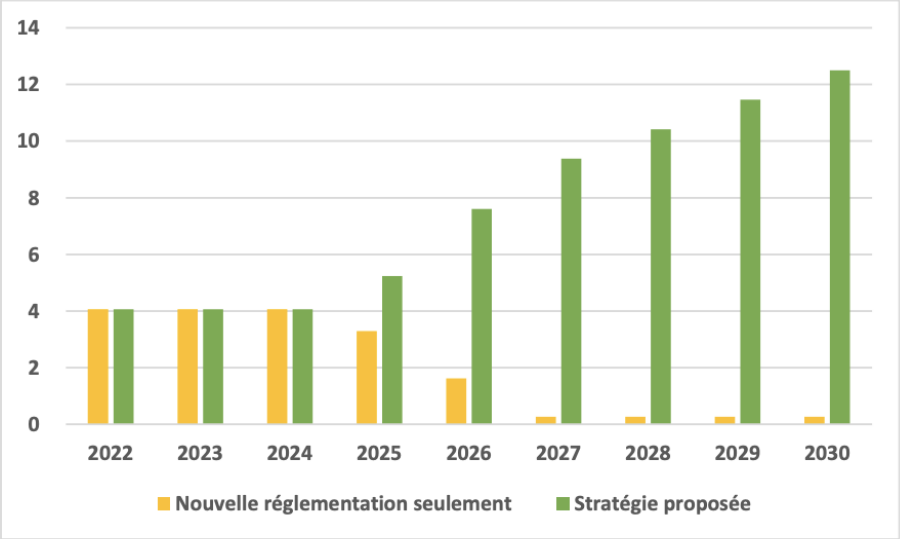

Demande(s) :

1.8.1 Existe-t-il un ou des rapports présentés par les experts à la référence ii) ?

1.8.2 Si oui, veuillez déposer ces rapports.

1.8.3 Veuillez confirmer qu'en 2030 le programme de nouvelle construction indiqué en référence iii) représenterait environ 30% du budget annuel du PGEÉ si on compare à la référence i) ?

1.8.4 Est-ce que vous notez les mêmes changements pour les constructions qui ont adoptées une certification LEED ?

C. LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIE PLUS POLLUANTE (CASEP), PIÈCE B-0015, ÉNERGIR-J, DOC. 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-9

Référence : ÉNERGIR, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0015, Énergir-J, Doc. 1, page 5, lignes 4 à 11:

> *En additionnant le solde prévu de 1 425 416 $ au 30 septembre 2021 et la reconduction du programme de 1 000 000 $ pour 2021-2022, le montant disponible pour 2021-2022 est de 2 425 416 $. De ce montant, Énergir prévoit verser 373 715 $ provenant de ventes signées en 2021 et 343 081 $ provenant de ventes signées en 2022, et ce, pour un total de 716 797 $, tel que présenté au tableau 4.*
>
> *Énergir prévoit utiliser ce montant pour l'addition de nouveaux projets totalisant 336 clients, représentant un volume de 1 551 695 m³ (équivalant à 1 623 772 litres de mazout n° 2), permettant de déplacer 1 509 tonnes eq CO_2.*

Demande(s) :

1.9.1 A quelle date a été établie cette prévision de ventes de 373 715 $ d'ici la fin de l'année 2021?

1.9.2 Est-ce que la relance économique et est-ce que l'augmentation importante du coût du mazout no 2 changent ces prévisions ? Veuillez élaborer et quantifier et modifier votre preuve en conséquence.

D. LE REVENU REQUIS, PIÈCE B-0060, ÉNERGIR-N, DOC. 1 ET SUIV. ET LA STRATÉGIE TARIFAIRE LIÉE À SES AJUSTEMENTS PROPOSÉS, PIÈCE B-0029, ÉNERGIR-G, DOC. 1

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-10

Référence(s)

i) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0040, Énergir-K, Doc. 4, Modifications proposées aux périodes d'amortissement de certains CFR pour atténuer la hausse tarifaire 2021-2022 :

ii) **ÉNERGIR**, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0029, Énergir-G, Doc. 1 page 5 :

TABLEAU 1

IMPACT TARIFAIRE 2021-2022

Service	Variation tarifaire initiale (%)	Variation tarifaire proposée au présent dossier (%)	Écart (%)
Fourniture (inventaires)	↓ 4,49	↓ 4,49	-
SPEDE (inventaires)	↓ 1,51	↓ 1,51	-
Distribution	↑ 20,80	↑ 16,62	↓ 4,18
Transport	↑ 48,81	↑ 32,04	↓ 16,77
Équilibrage	↑ 6,54	↑ 6,54	-
TOTAL	**↑ 23,24**	**↑ 17,58**	**↓ 5,66**

iii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-3579-2006, Décision D-2006-34, pp. 17-18 :

La Régie considère que fausser le signal de prix en permettant de consommer l'électricité sous le prix coûtant – soit à un tarif moindre que ce qu'il en coûte pour la fournir, la transporter et la distribuer – est non souhaitable. Acquiescer à la demande du Distributeur reviendrait, en fait, à permettre aux clients du Distributeur de consommer de l'électricité à crédit. […]

Il est souhaitable que les consommateurs connaissent le coût réel de l'électricité qu'ils consomment car cela leur permet d'effectuer des choix

éclairés et les incite à adopter des comportements qui favorisent les économies d'énergie.

À cet égard, le Distributeur dispose d'un Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) qui vise des objectifs ambitieux d'économies d'énergie […]. Ne pas facturer les coûts réels de fourniture d'électricité au moment de sa consommation entrerait en contradiction avec l'objectif d'un tel programme et avec la notion de développement durable, le signal de prix étant un des moyens les plus efficaces pour encourager l'économie d'énergie.

*D'autre part, **le compte d'étalement tarifaire proposé par le Distributeur va à l'encontre du principe réglementaire qui alloue les coûts encourus pour une année dans les tarifs de la même année. Cette pratique réglementaire, appliquée à tous les distributeurs, vise à associer les coûts à la génération d'abonnés qui en a fait l'usage**. […]*

***La Régie reconnaît que toute hausse tarifaire entraîne une pression supplémentaire sur le revenu disponible des consommateurs à faible revenu. Mais un mauvais signal de prix diminuerait l'incitatif aux économies d'énergie et pourrait conduire à une consommation d'électricité supplémentaire qui aurait pour effet d'augmenter encore plus les coûts globaux de l'électricité au Québec**.*

iii) Dans la cause R-3559-2005, à la décision D-2005-171, pages 12 et 15, la Régie de l'énergie a aussi refusé à la Société en commandite Gaz Métro (SCGM) un report créditeur de seulement 5M$, en raison de la trop grande incertitude des prévisions d'un an que soumettaient alors le Distributeur :

*Pour ce qui est de l'année tarifaire 2007, bien que la réintégration au revenu plafond de 13,3 M$ de pertes de productivité constatées en 2002 soit prévue, la Régie juge qu'**il y a encore trop d'éléments hypothétiques et inconnus** pour pouvoir anticiper la variation totale des tarifs de transport, d'équilibrage et de distribution de SCGM ainsi que celle du prix de la fourniture, laquelle représente une composante importante de la facture totale du client.*

Demande(s) :

1.10.1 Veuillez justifier que votre proposition en (i) et (ii) d'atténuation de la hausse tarifaire 2021-2022 est compatible avec le principe tarifaire, réfractaire à l'étalement, énoncé par la Régie en référence (iii).

1.10.2 Veuillez justifier que votre proposition en (i) et (ii) d'atténuation de la hausse tarifaire 2021-2022 est compatible avec le principe tarifaire, réfractaire à l'étalement **pour le motif supplémentaire d'incertitude quant aux années où surviendrait le report**, énoncé par la Régie en référence (iv).

1.10.3 Veuillez quantifier l'impact tarifaire sur les années postérieures à 2021-2022 de votre proposition de liquidation accélérée en 2021-2022 du solde créditeur du CFR Cotisations d'impôt. Dans votre réponse, veuillez faire état de l'incertitude qui caractérise cette évaluation, en la quantifiant si possible.

1.10.4 Veuillez quantifier l'impact tarifaire sur les années postérieures à 2021-2022 de votre proposition d'étalement prolongé sur 3 ans du solde débiteur du CFR - Avantages sociaux futurs - écarts de prévision. Dans votre réponse, veuillez faire état de l'incertitude qui caractérise cette évaluation, en la quantifiant si possible.

1.10.5 Veuillez quantifier l'impact tarifaire sur les années postérieures à 2021-2022 de votre proposition d'étalement prolongé sur 3 ans du solde débiteur du CFR - Trop-perçus et manques à gagner en transport. Dans votre réponse, veuillez faire état de l'incertitude qui caractérise cette évaluation, en la quantifiant si possible.

1.10.6 Veuillez énumérer les CFR dont les soldes pourraient au cours des années postérieures à 2021-2022 s'avérer problématiques (en indiquant, même approximativement, votre évaluation quantitative à cet égard et de leur impact tarifaire annuel). Dans votre réponse, veuillez faire état de l'incertitude qui caractérise cette évaluation, en la quantifiant si possible.

1.10.7 Veuillez énumérer les postes budgétaires qui pourraient au cours des années postérieures à 2021-2022, montrer une hausse significative (en indiquant, même approximativement, votre évaluation quantitative à cet égard et de leur impact tarifaire annuel). Ceci incluant mais non exclusivement les hausses en coûts de SPEDE si celui-ci s'apparie à la hausse de la taxe sur le carbone fédérale telle qu'annoncée. Dans votre réponse, veuillez faire état de l'incertitude qui caractérise cette évaluation, en la quantifiant si possible.

1.10.8 Selon vous, dans quelle mesure devrait-il y avoir une politique régulatoire de lissage des hausses tarifaires annuelles d'Énergir ? Quels devraient en être les critères ?

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-11

Référence : ÉNERGIR, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0039, Énergir-K, Doc. 3, Règles d'or en santé et sécurité.

Demande(s) :

1.11.1 Page 8 : Dans quelle mesure les exigences de distanciation de santé publique affectent-elles le contenu des mesures mises en place dans le cadre des règles d'or et leurs coûts, pour chacune des années visées?

1.11.2 Page 3, ligne 15 : Veuillez décrire (en en quantifiant le nombre) les équipements et opérations qui qui comprennent du sulfure d'hydrogène (H_2S) (en en quantifiant le

volume) dans les activités d'Énergir, et décrire de quelle manière des risques sont posés.

1.11.3 Page 3, ligne 15 : Veuillez décrire dans quelle proportion (en volumes et en pourcentage) le H_2S est a) retiré et récupéré ou b) libéré dans l'atmosphère ou c) s'il continue d'être nécessaire aux équipements.

1.11.4 Page 3, ligne 11 : Veuillez décrire (en en quantifiant le nombre) les équipements et opérations qui sont sources de GNL en en quantifiant le volume) dans les activités d'Énergir, et décrire de quelle manière des risques sont posés.

1.11.5 Page 3, ligne 11 : Veuillez décrire (en en quantifiant le nombre) les équipements et opérations qui comprennent de la silice en en quantifiant le volume) dans les activités d'Énergir, et décrire de quelle manière des risques sont posés.

1.11.6 Page 3, ligne 11 : Veuillez décrire (en en quantifiant le nombre) les équipements et opérations qui qui comprennent de l'amiante en en quantifiant le volume) dans les activités d'Énergir, et décrire de quelle manière des risques sont posés.

1.11.7 Page 3, ligne 11 : Veuillez décrire dans quelle proportion (en volumes et en pourcentage) la silice et l'amiante sont retirés et récupérés ou si elles continuent d'être nécessaires aux équipements.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-12

Référence : ÉNERGIR, Dossier R-4151-2021, Pièce B-0044, Énergir L, Doc.3, Investissements.

Demande(s) :

1.12.1 Pages 16-17: Veuillez expliquer l'accroissement majeur des investissements (dans la catégorie Amélioration du Réseau - Catégorie Respect des Exigences) quant à la relocalisation des conduites en arrière-lot. Y a-t-il des modifications quant à la nature des travaux ou des problématiques qu'ils posent? Les exigences ont-elles été accrues ?

1.12.2 Pages 16-17: Veuillez expliquer l'accroissement majeur des investissements (dans la catégorie Amélioration du Réseau - Catégorie Respect des Exigences) quant aux budgets MTQ – Différents projets ainsi que Repavages municipaux. Y a-t-il des modifications quant à la nature des travaux ou des problématiques qu'ils posent? Les exigences ont-elles été accrues ? Cet accroissement résulte-t-il d'une nouvelle stratégie d'accélération de l'élimination des joints mécaniques ?

1.12.3 Suite à votre réponse précédente, veuillez concilier cet accroissement budgétaire avec la décroissance (dans la catégorie Amélioration du Réseau - Catégorie Risques, en

page 14) du budget d'élimination des joints mécaniques. Y-a-t-il transfert des investissements (dans la catégorie Amélioration du Réseau - Catégorie Risques, en page 14) du budget d'élimination des joints mécaniques vers des investissements (dans la catégorie Amélioration du Réseau - Catégorie Respect des Exigences) quant aux budgets MTQ – Différents projets ainsi que Repavages municipaux qui incluent cette élimination des joints mécaniques.

1.12.4 Veuillez décrire le risque des joints mécaniques et décrire l'exigence de les éliminer.

1.12.5 Pages 19-20: Veuillez expliquer l'accroissement majeur des investissements (dans la catégorie Amélioration Du Réseau - Catégorie Amélioration des Actif) quant aux Postes de livraison et compression. Y a-t-il des modifications quant à la nature des travaux ou des problématiques qu'ils posent?

1.12.6 Pages 19-20 : Veuillez expliquer l'accroissement majeur des investissements (dans la catégorie Amélioration Du Réseau - Catégorie Amélioration des Actif) quant aux Conduites enfouies. Y a-t-il des modifications quant à la nature des travaux ou des problématiques qu'ils posent? Veuillez décrire l'état de la situation quant au nombre et à la proportion des conduites d'acier présentant des déficiences en matière de protection contre la corrosion, et quant aux émissions fugitives en résultant.

1.12.7 Page 17 : Veuillez expliquer l'accroissement majeur des investissements (dans la catégorie investissements - actifs intangibles) quant au budget de Développement informatique. Veuillez décrire ces investissements.

1.12.8 Page 17 : Veuillez dresser un portrait, et des quantifications, des investissements importants qui seraient prévus en développement informatique au cours des prochaines années jusqu'à 2025-2026.

1.12.9 Page 17 : Veuillez dresser un portrait, et des quantifications, des *« projets à être autorisés »* tant en 2020-2021 qu'en 2021-2022.

1.12.10 En page 29 : Pourquoi les coûts prévus d'investissements en amélioration de réseau sont-ils en décroissance de 2021-2022 jusqu'en 2025-2026 ? Cela s'explique-t-il du fait que les projets ne sont pas encore identifiés?